

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

Fiche d'inscription

À rendre à l'accueil de la mairie au plus tard le 15 juin 2023

Je souhaite que le jury passe devant mon habitation

Nom : Prénom :

Adresse :

Étage : Téléphone :

E-mail :

Catégorie : Maison avec jardin visible depuis la rue

Maison individuelle : balcon, terrasse, fenêtres et/ou murs

Logement collectif : balcon, terrasses et/ou fenêtres

Pour tous renseignements

Contactez la Mairie
38 Grande rue François Mitterrand
BP 54 - 90800 Bavilliers
Tél. : 03 84 57 38 88

N° 88 - MARS 2023



LA LETTRE DU MAIRE



CHÈRES BAVILLIÉROISES, CHERS BAVILLIÉROIS,

Notre équipe municipale s'est engagée sur la réalisation de plusieurs grands projets pour la commune, notamment la construction d'une nouvelle école maternelle, la création d'un dojo, et la fluidification de la circulation au centre-ville.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une vague d'inflation sans précédent depuis des décennies. Cela a plusieurs impacts négatifs sur les finances de la commune. Le prix de l'énergie augmente en flèche. Les prix des matériaux sont également en forte hausse. Enfin, l'inflation a conduit les banques à augmenter significativement les taux d'intérêt, ce qui rend plus difficile le recours à l'emprunt.

L'ensemble des projets défendus par la municipalité sont importants pour notre ville. Ils doivent donc tous être réalisés. Il serait facile d'augmenter les impôts pour permettre une réalisation rapide de ceux-ci. Mais dans cette période difficile où votre pouvoir d'achat diminue, nous refusons cette solution. Les impôts n'augmenteront pas. Par conséquent, les projets seront réalisés progressivement et phasés dans le temps.

Dans un premier temps, pour cette année 2023, la priorité sera donnée à la construction d'un dojo. Par la suite, la municipalité envisage de réaliser des aménagements de voiries pour fluidifier et sécuriser la circulation au centre-ville. Enfin, l'école maternelle sera réalisée à son tour, lorsque les conditions économiques seront plus favorables à l'investissement. Je proposerai cet ordre de priorité au conseil municipal lors du débat d'orientations budgétaires qui se tiendra le mardi 28 février à 20 heures en salle d'honneur de la Mairie.

Historiquement, un dojo existait dans la commune de Bavilliers. Il appartenait au Centre Éducatif Professionnel (CEP) de la Douce, propriété du Département du Territoire de Belfort, qui le louait à la commune de Bavilliers. La commune le mettait ensuite à disposition des associations qui proposaient à leurs adhérents la pratique d'arts martiaux, notamment le Foyer Communal.

Ce dojo a fait l'objet d'une reprise par le Département dans le cadre d'un projet immobilier associé à la restructuration du CEP de la Douce. Depuis quelques années, plus aucun dojo n'est disponible dans la commune. Pour le mandat actuel, la municipalité a pris l'engagement de construire un dojo municipal. Une étude a été menée en 2022. Le dojo pourrait voir le jour sous forme d'extension du gymnase situé à proximité de l'école élémentaire Maurice Henry.

Dans cette attente, je vous donne rendez-vous pour la course colorée qui se déroulera à Bavilliers le samedi 1^{er} avril.

À très bientôt.

Éric KOEBERLÉ,
Maire de Bavilliers

VOTRE MAIRIE
38 Grande Rue François Mitterrand 90800 BAVILLIERS
Tel. 03 84 57 38 88 / Fax. 03 84 57 38 80 / Mail : mairie@bavilliers.fr

AGENDA

Samedi 18 mars

→ Repas des aînés
sur le thème du cinéma

Mercredi 22 mars À 14H30

→ Heure du conte
à la médiathèque

Vendredi 31 mars À 18H30

→ Vernissage de l'exposition
de photos de concerts
de Dorine Maillot à la
médiathèque
*Dans le cadre du mois
de la photo, en partenariat
avec la ville de Belfort
aux Ricochets*

Samedi 1^{er} avril À 14H

→ Bavilliers'Colors,
course colorée
Départ devant le gymnase

Samedi 29 avril DÈS 20H

→ Bavi-Night
Fête de la commune
Centre Jean Moulin

BAVI' Night

Fête de la commune
Centre Jean-Moulin

SAMEDI 29 AVRIL 2023 DÈS 20H

ENTRÉE
GRATUITE

Feu d'artifice - Dj | Spectacles | Restauration sur place



BÂTIMENTS / PATRIMOINE Territoire d'Énergie 90 : Renouvellement marché fourniture gaz	Le marché de fournitures de gaz naturel arrivera à échéance au 31/12/2024. Afin d'assurer la continuité du service sur nos divers sites du 1/1/2025 au 31/12/2027, Territoire d'énergie travaille dès à présent au renouvellement des marchés. La municipalité souhaite reconduire son adhésion.
Point jeux cour école maternelle (devis réparation)	Plusieurs pièces des jeux de la cour de l'école maternelle sont à remplacer, le coût s'élève 2 212,80 €. Compte tenu du délai assez long pour obtenir les pièces, la municipalité donne son accord pour passer la commande dès à présent.
Point location toits panneaux photovoltaïques	Afin de faire un point précis sur le dispositif de location de panneaux photovoltaïques, le représentant de la société viendra faire une intervention lors d'une municipalité.
URBANISME / SÉCURITÉ Formation UDPS	Le 4 février l'UDPS a organisé une formation de premiers secours gratuite et ouverte à tous.
Point hôtel Ibis : informations mandataire	Le mandataire indique qu'une audience aura lieu fin janvier concernant la liquidation de l'hôtel Ibis rue de Belfort.
Contrôles rue du Fort	Les contrôles de vitesse réalisés sur le secteur de la rue du Fort n'ont pas démontré d'infractions aux limitations en vigueur.
CCAS Point colis des aînés et repas des aînés	242 colis simples et 96 doubles ont été distribués. Le repas des aînés aura lieu le dimanche 18 mars prochain et le thème sera le 7 ^e art.
CADRE DE VIE Point travaux sécurisation	Pour information, l'ensemble des travaux forestiers de sécurisation en lien avec l'ONF a été réalisé, la numérotation des lots d'affouage a été également faite. L'ensemble des lots sont maintenant disponibles pour les affouagistes.
Dotations titres sécurisés (DTS) 2022	La municipalité est informée du montant de la Dotation des titres sécurisés (passeports / cartes d'identité) qui s'élève pour 2022 à 14 630 €. Bavilliers se place à la première place des villes de première couronne comme les années précédentes. La municipalité tient à remercier les agents d'accueil pour leur implication et leur travail au quotidien permettant d'offrir un service public de qualité.

LOTISSEMENT DES CHAMPS ROUGEOTS : UN NOUVEAU PROJET CONCERTÉ

NOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE S'EST TOUJOURS ENGAGÉE EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT À TAILLE HUMAINE DE NOTRE COMMUNE, SUR LE PLAN URBAIN, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

Dans le domaine des constructions neuves, plusieurs zones de la commune avaient été classées constructibles par la municipalité qui nous a précédé, avant 2014. Ce classement est toujours valable aujourd'hui. Le secteur des Champs Rougeots en fait partie. Il se situe en limite des zones urbanisées de notre ville, entre les rues d'Argiésans, d'Urcerey et de Buc.

En 2019, le promoteur immobilier Avive avait obtenu un permis d'aménager en vue de créer un lotissement dans ce secteur. Ce promoteur n'a finalement pas mené son projet. Il a revendu les terrains à la société Néolia en 2021.

Afin de créer un projet qui s'intègre au mieux à l'urbanisme existant, Néolia a engagé une importante phase de concertation, avec la Mairie bien sûr, mais aussi et surtout avec les riverains. Sur cette base, Néolia a recherché un compromis et présenté un nouveau projet.

Celui-ci comporte désormais moins de logements que le projet initial. En particulier,

le nombre de logements collectifs est significativement réduit pour faire place à des terrains à bâtir. Le sens de circulation est aussi modifié pour diriger le flux automobile sortant vers la rue d'Argiésans plutôt que la rue d'Urcerey. L'objectif est d'orienter ce flux vers un axe principal dont c'est la vocation, plutôt que vers un axe secondaire davantage voué à la desserte locale.

Une réunion a eu lieu fin 2022, à l'initiative de la Mairie. À cette occasion, Néolia a présenté aux riverains les deux options envisageables : la réalisation du projet initial, ou celle de ce nouveau projet concerté et à taille humaine. Sans surprise et à l'unanimité, les riverains réunis ont validé le second projet.

La municipalité a pris acte de ce choix. La réalisation de ce projet nécessite une modification du plan local d'urbanisme (PLU). En effet, le PLU actuel, pourtant porté par une équipe qui se revendiquait à l'époque, au moins en partie, d'obédience écologiste, prévoyait une densité bien trop importante de logements dans cette zone.

Lors d'un prochain conseil municipal, cette modification sera soumise au débat et au vote des élus.

Conformément à nos engagements, et malgré le fait que ce projet soit porté par un aménageur privé et non par la Mairie, nous avons gardé un œil attentif à ce dossier. Nous sommes satisfaits du compromis qui a été trouvé. Il démontre qu'en laissant de côté les ambitions politiques des uns et des autres, en dialoguant dans le respect et avec pragmatisme, il est possible d'améliorer les choses.

La municipalité remercie l'aménageur Néolia et l'ensemble des riverains pour leur participation active et bienveillante dans la recherche de cette solution.

P.S. : l'Est Républicain a refusé la publication de ce droit de réponse. La municipalité prend acte de cette décision.

INSCRIPTIONS OUVERTES POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DE BAVILLIERS'COLORS !

CETTE COURSE COLORÉE D'ENVIRON 3 KM N'EST PAS UNE COMPÉTITION ET PEUT SE FAIRE EN COURANT OU EN MARCHANT. RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 1^{ER} AVRIL À 14H DEVANT LE GYMNASIUM DE BAVILLIERS.

À l'accueil vous recevrez des lunettes de soleil colorées ainsi qu'un tee shirt blanc avec notre logo (sauf pour les moins de 6 ans, prévoir d'en apporter). Après un petit échauffement rythmé, le départ sera donné et vous passerez devant plusieurs stations où vous serez lancés des poudres de couleurs différentes. À l'arrivée vous recevrez un petit sachet de poudre, un goûter et un écocup pour pouvoir vous désaltérer.

À l'issue de cette course la fête continuera en musique ! Le Comité des Fêtes nous fera le plaisir de tenir une buvette, Merci à eux ! Un lancer de poudre géant clôturera cette course avec tous les participants. Ce sera le moment de prendre de belles photos ou vidéos (avis aux photographes !). La poudre au sein d'une course permet d'ajouter une touche d'originalité, de créativité et de convivialité dans une ambiance festive et colorée. Pour plus de fun n'hésitez pas à venir déguisés !

Cette manifestation est un mélange parfait d'activité sportive et de bonne humeur qui créeront chez les participants des souvenirs qu'ils n'oublieront jamais ! N'hésitez pas à vous inscrire en famille, entre amis et collègues. Inscriptions en ligne uniquement avant la manifestation. Attention, pour la première édition les places seront limitées.

Vous pouvez suivre les actualités de Bavilliers'Colors sur nos réseaux Facebook et Instagram.

LIEN D'INSCRIPTION :
www.billetweb.fr/bavillierscolors-edition-2023

Séverine Grisot
Conseillère Municipale déléguée
en charge des sports



EN BREF

Fermeture de l'agence Activimmo

Françoise Benoit gérante de l'agence immobilière Activimmo (dans le passage Maurice Henry) depuis 2008 a pris sa retraite à l'âge de 63 ans. Pour le plus grand regret de ses fidèles clients depuis de nombreuses années, l'agence a donc dû fermer ses portes définitivement le mardi 31 Janvier. Elle avait su se faire un nom dans le monde de l'immobilier de par son accueil et son écoute. Pour cette occasion un pot d'adieu a eu lieu le jeudi 19 Janvier en présence de Jean Marmet, Conseiller Municipal délégué chargé du commerce. La municipalité lui souhaite une bonne continuation.

